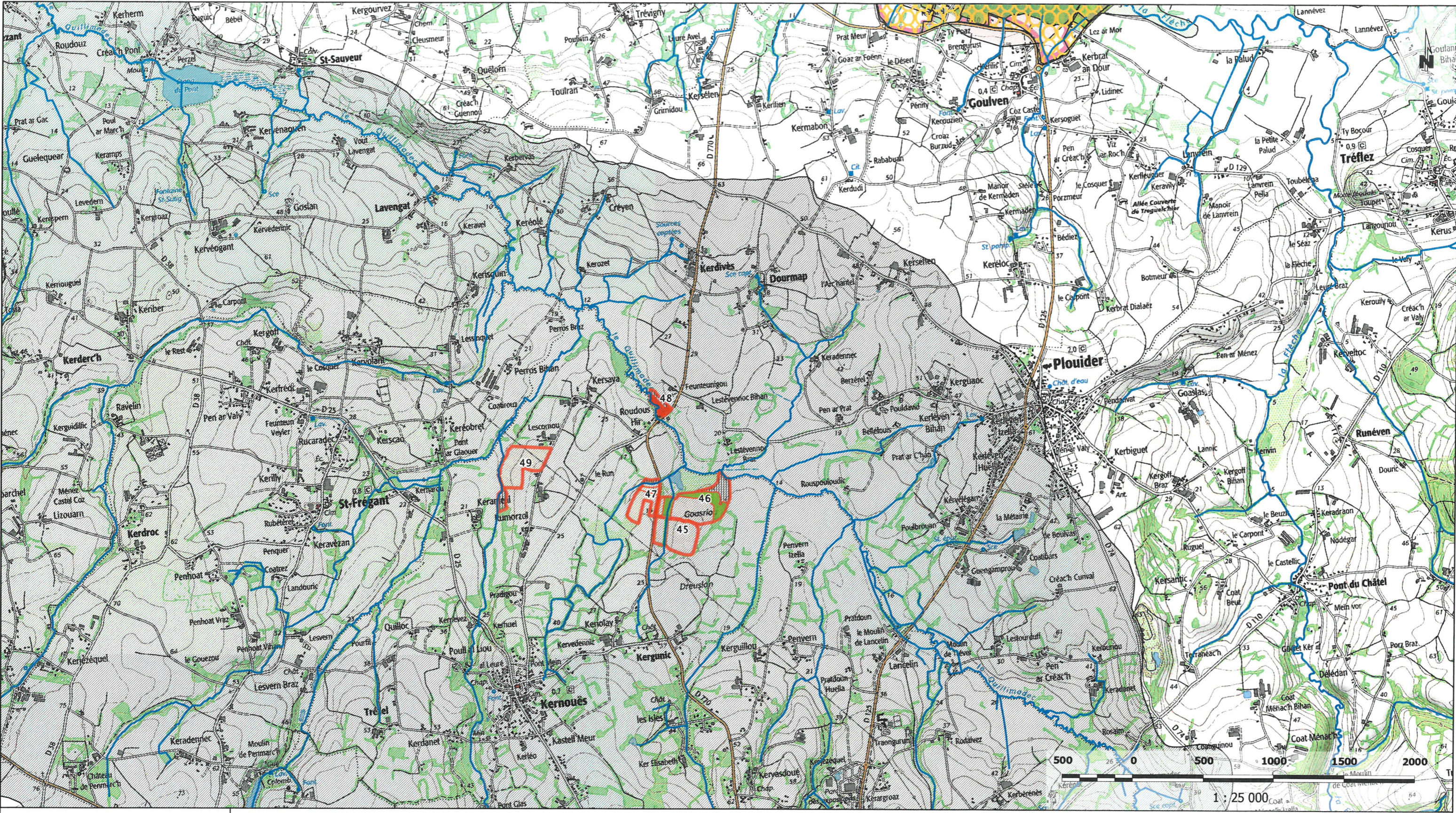


Élibat
Bureau d'études environnement

Dossier : 20140155
GAEC DE LOPRE
Date : 08/04/2021

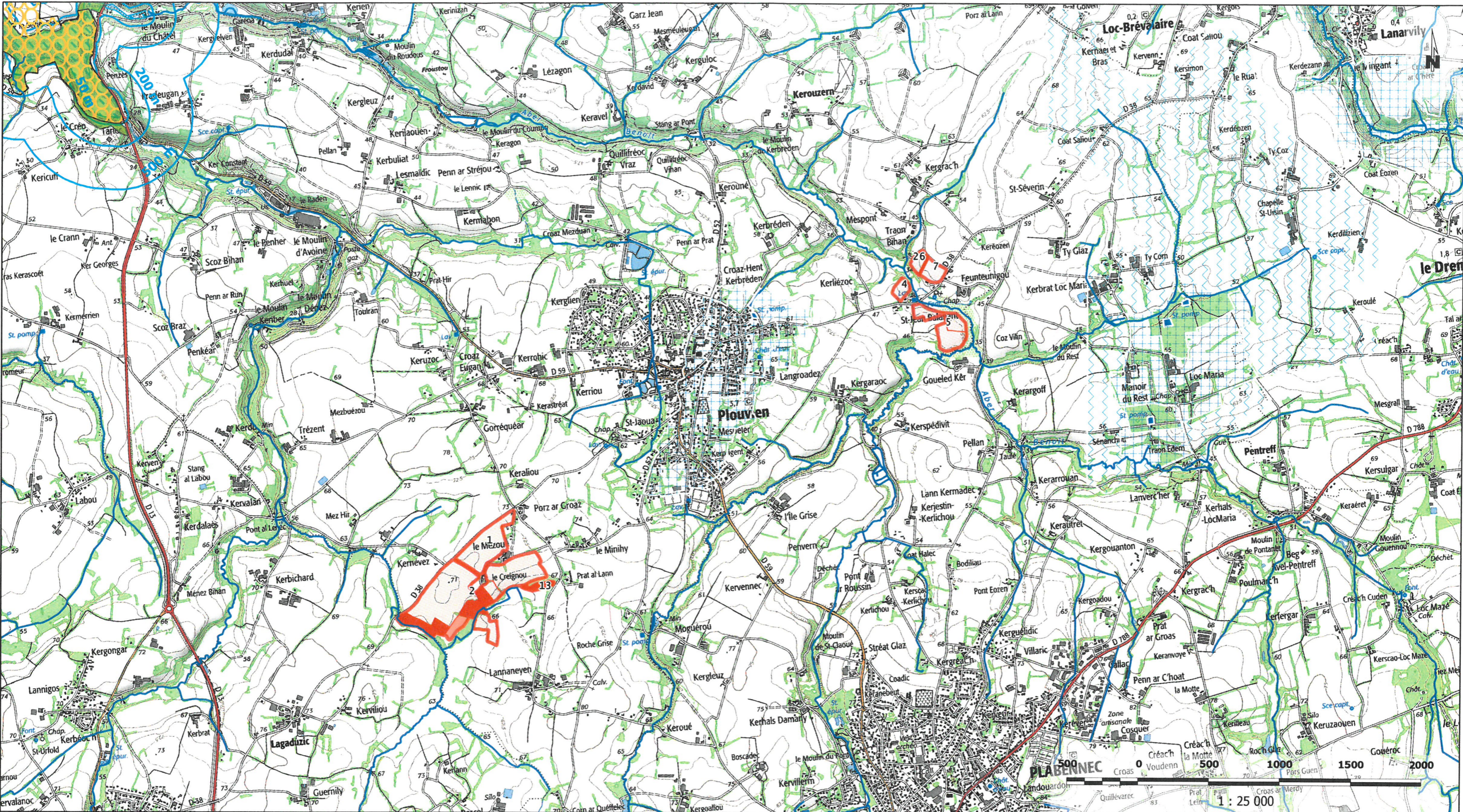
Parcelles	Cours d'eau	Périimètre de captage	BV Contentieux	ZICO
Parcelle	Intermittent	PBE	BV Algue verte	Znieff1
Bande enherbée	Permanent	PPE	BV Phosphore	Znieff2
Etang	Zones conchylicoles	PPI	Natura 2000	PNR
Bois	Zones conchylicoles 50/200/500m	PPR	Natura 2000	RNR
Prairie Permanente		PRC		
Prairie non-épan-dable		PRS		
Non-épan-dable				



Élibat
Bureau d'études environnement

Dossier : 20140155
GAEC DE LOPRE
Date : 08/04/2021

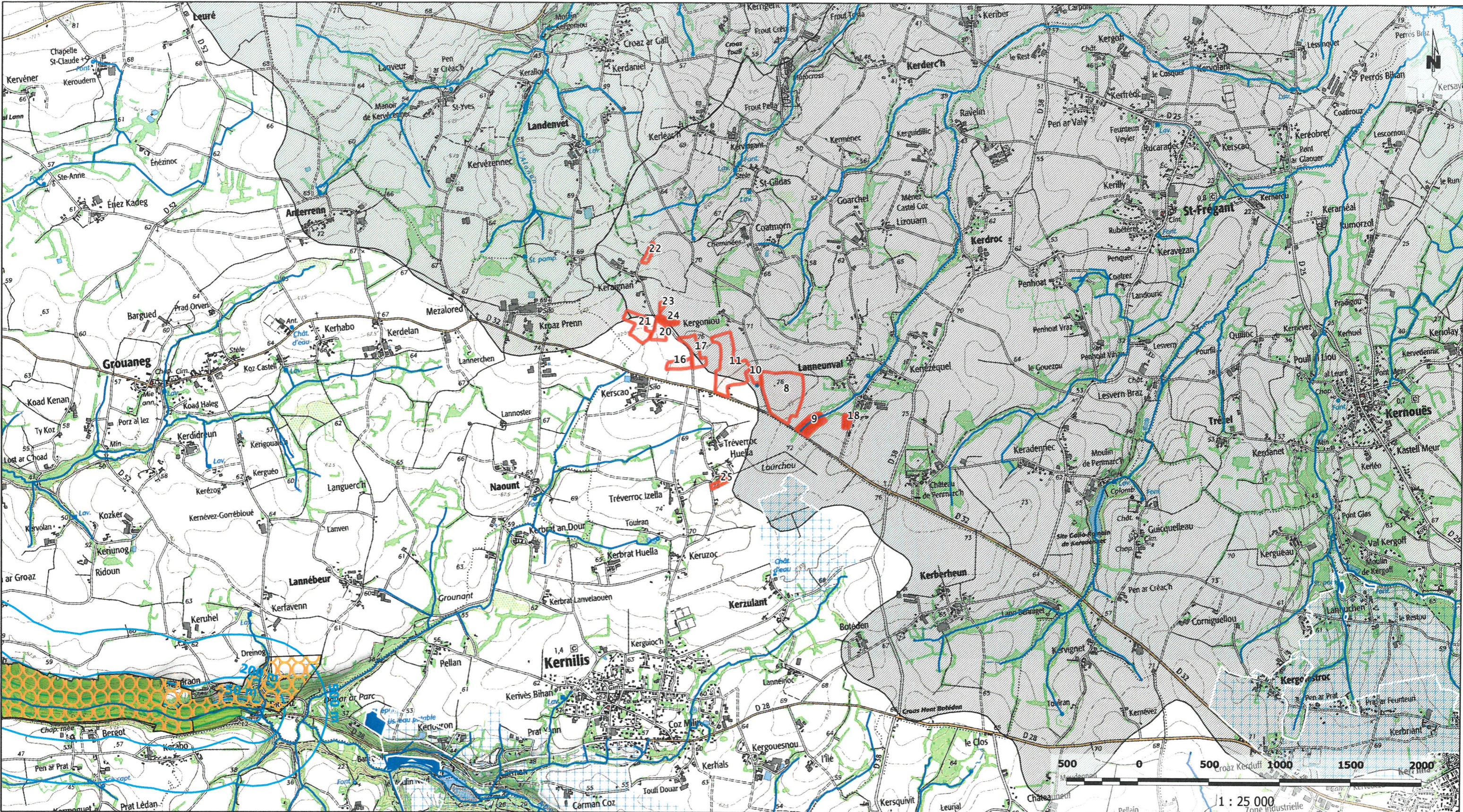
Parcelles	Cours d'eau	Périmètre de captage	BV Contentieux	ZICO
Parcelle	Intermittent	PBE	BV Algue verte	Znieff1
Bande enherbée	Permanent	PPE	BV Phosphore	Znieff2
Etang	Zones conchylicoles	PPI	Natura 2000	PNR
Bois	Zones conchylicoles 50/200/500m	PPR		RNR
Prairie Permanente		PRC		
Prairie non-épan-dable		PRS		
Non-épan-dable				



Élibat
Bureau d'études environnement

Dossier : 20200007
GAEC DE LOPRE
Date : 08/04/2021

Parcelles	Cours d'eau	Périmètre de captage	BV Contentieux	ZICO
Parcelle	Intermittent	PBE	BV Algue verte	Znieff1
Bande enherbée	Permanent	PPE	BV Phosphore	Znieff2
Etang	Zones conchylicoles	PPI	Natura 2000	PNR
Bois	Zones conchylicoles 50/200/500m	PPR	Natura 2000	RNR
Prairie Permanente		PRC		
Prairie non-épan-dable		PRS		
Non-épan-dable				



Élibat
Bureau d'études environnement

Dossier : 20200007
GAEC DE LOPRE
Date : 08/04/2021

Parcelles	Cours d'eau	Périmètre de captage	BV Contentieux	ZICO
Parcelle	Intermittent	PBE	BV Algue verte	Znieff1
Bande enherbée	Permanent	PPE	BV Phosphore	Znieff2
Etang	Zones conchylicoles	PPI	Natura 2000	PNR
Bois	Zones conchylicoles 50/200/500m	PPR		RNR
Prairie Permanente		PRC		
Prairie non-épan-dable		PRS		
Non-épan-dable				

TABLEAU DES SURFACES

BVAV + BV Phosphore BVC

GAEC DE LOPRE

BVC + BV Phosphore BVAV

BV Phosphore BVC + BVAV

BVC + BVAV + BV Phosph

Dossier N° 20140155

Commune	N° d'ilot	S.A.T.	Nat Ter	S.A.U. de l'ilot	Observations	Nature des sols				15 ml	50 ml	100 ml
						Hyd	Rét	Pente	Appté-épend			
KERNILIS	1	19,65	T	1,28	Captage, périmètre complémentaire P2	1	2	1	1	1,28	1,28	1,28
			T	0,33	Captage, périmètre complémentaire P2	1	2	2	1	0,33	0,33	0,33
			T	2,97	Captage, périmètre complémentaire P2	1	2	2	1	2,97	2,97	2,97
			T	2,02	Tiers, Captage zone complémentaire P2	1	2	1	1	2,02	1,86	1,17
			T	13,05	Tiers, Captage zone complémentaire P2	1	2	1	1	13,05	12,58	10,81
KERNILIS	3	1,71	T	1,71	tiers, Cours d'eau mais bois > 10 m	2	2	2	2	1,71	1,34	0,45
KERNILIS	4	2,68	T	2,68	Tiers	2	2	1	1	2,68	2,50	1,90
KERNILIS	5	2,40	T	2,40	Captage, périmètre complémentaire P2	1	2	1	1	2,40	2,40	2,40
KERNILIS	6	1,17	T	1,17	Tiers, captage zone complémentaire P2	1	2	2	1	1,16	0,85	0,00
KERNILIS	73	1,38	AU	0,00	Autre utilisation, Captage zone sensible P1	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
KERNILIS	74	2,83	AU	0,00	Autre utilisation, Captage zone sensible P1	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			P	0,66	Tiers, cours d'eau, capt. zone sensible P1	1	2	2	1	0,00	0,00	0,00
			P	1,77	Pairie permanente, captage zone sensible P1	1	2	2	1	0,00	0,00	0,00
			AU	0,00	Autre utilisation, Captage zone sensible P1	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
KERNILIS	75	8,13	T	2,02	Captage - Périmètre rapproché P2	1	2	1	1	1,92	1,75	1,18
			AU	0,00	Autre utilisation, captage périmètre compléme	1	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			T	5,80	Captage, périmètre complémentaire P2	1	2	1	1	5,76	5,22	2,88
			B	0,27	bande enherbée- captage zone complémentair	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
KERNILIS	78	1,77	T	1,77	Tiers, captage zone complémentaire P2	1	2	1	1	1,77	1,64	0,88
KERNILIS	82	3,17	P	2,90	Cours d'eau, capt. zone sensible P1	0	2	2	0	0,00	0,00	0,00
			AU	0,00	Autre utilisation, Captage zone sensible P1	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL		44,89		42,80						37,05	34,72	26,25
KERNILIS	45	6,24	T	4,56		1	2	2	1	4,56	4,56	4,56
			B	0,38	Bande enherbée 10 m	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			T	1,30		1	2	2	1	1,30	1,30	1,30
KERNILIS	46	10,11	T	0,47		2	2	2	2	0,47	0,47	0,47
			T	4,60		2	2	2	2	4,60	4,60	4,60
			P	0,88	Pairie permanente = Bande enherbée	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			AU	0,00	Autre utilisation	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			P	2,31	Pairie permanente	1	2	2	1	2,31	2,31	2,31
KERNILIS	47	3,62	T	2,67		2	2	2	2	2,66	2,66	2,66
			T	0,54		2	2	2	2	0,37	0,37	0,37
			AU	0,00	Autre utilisation	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			T	0,32	Cours d'eau	1	2	2	1	0,00	0,00	0,00
KERNILIS	48	7,38	AU	0,00	Autre utilisation	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			AU	0,00	Autre utilisation	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			T	6,47	Tiers, cours d'eau mais bois>10m	1	2	2	1	6,47	6,28	5,15
SOUS-TOTAL		27,55		24,50						22,74	22,55	21,42
LANARVILY	27	2,83	T	2,21	Cours d'eau mais bois > 10 m, captage P2	1	2	1	1	2,21	2,21	2,21
			AU	0,00	Autre utilisation, Captage zone sensible P1	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
LANARVILY	30	0,78	T	0,78		2	2	2	2	0,78	0,78	0,78
LANARVILY	31	0,54	P	0,54	Cours d'eau	1	2	2	1	0,00	0,00	0,00
LANARVILY	72	0,94	T	0,94	Tiers	2	2	2	2	0,94	0,67	0,01
SOUS-TOTAL		5,09		4,47						3,93	3,66	3,00
LE DRENNEC	2	1,81	T	0,91	Tiers	2	2	2	2	0,91	0,91	0,58
			T	0,90	Tiers, Captage zone complémentaire P2	1	2	1	1	0,90	0,90	0,64
LE DRENNEC	28	0,48	T	0,48	Tiers	2	2	2	2	0,48	0,48	0,48
LE DRENNEC	32	1,11	P	1,11	Pairie permanente, captage zone sensible P1	1	2	2	1	0,00	0,00	0,00
LE DRENNEC	33	0,50	T	0,50	Tiers	2	2	2	2	0,50	0,50	0,37
SOUS-TOTAL		3,90		3,90						2,79	2,79	2,07
LE FOLGOET	29	3,71	T	3,71	Cours d'eau mais bois > 10 m	2	2	2	2	3,71	3,71	3,71
SOUS-TOTAL		3,71		3,71						3,71	3,71	3,71
LOC-BREVALAIRE	7	4,19	T	1,52	Tiers	2	2	1	1	1,33	1,33	1,24
			T	2,67	Tiers, Captage zone complémentaire P2	1	2	2	1	2,67	2,67	2,58
LOC-BREVALAIRE	8	6,20	T	6,20	Tiers	2	2	1	1	6,19	5,43	4,10
LOC-BREVALAIRE	9	1,41	B	0,31	Bande enherbée 10 m, captage zone sensible	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			P	1,10	Captage - Zone sensible P1	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
LOC-BREVALAIRE	10	2,56	T	2,56	Tiers	2	2	1	1	2,56	1,99	0,86
LOC-BREVALAIRE	11	1,23	T	1,23	Tiers	2	2	2	2	1,23	1,09	0,49
LOC-BREVALAIRE	12	1,59	T	1,42	Tiers	1	2	2	1	1,42	1,42	1,31

TABLEAU DES SURFACES

BVAV + BV Phosphore	BVC	2/3
BVC + BV Phosphore	BVAV	
BV Phosphore	BVC + BVAV	
BVC + BVAV + BV Phosph		

GAEC DE LOPRE

Dossier N° 20140155

Commune	N° d'ilot	S.A.T.	Nat Ter	S.A.U. de l'ilot	Observations	Nature des sols			Aptitude dépend	15 ml	50 ml	100 ml
						Hyd	Rét	Pente				
LOC-BREVALAIRE	12	1,59	B	0,17	Bande enherbée	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
LOC-BREVALAIRE	13	10,44	T	4,19	Tiers	2	2	2	2	4,19	3,93	2,22
			T	6,25	Tiers	2	2	2	2	6,21	5,67	4,33
LOC-BREVALAIRE	14	10,40	T	3,78	Tiers	2	2	2	2	3,78	3,57	2,16
			T	3,33	Tiers	2	2	2	2	3,33	3,33	2,98
			T	3,29	Tiers	2	2	1	1	3,29	3,29	3,29
LOC-BREVALAIRE	16	0,17	P	0,17	Captage - Zone sensible P1	1	2	2	1	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL		38,19		38,19						36,20	33,72	25,56
PLOUIDER	48	1,24	P	0,78	Pairie permanente, cours d'eau	1	2	2	1	0,00	0,00	0,00
			AU	0,00	Autre utilisation	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL		1,24		0,78						0,00	0,00	0,00
PLOUVIEN	17	7,11	T	7,11		2	2	1	1	7,11	7,11	7,11
PLOUVIEN	18	2,48	T	2,48	cours d'eau mais bois>10 m	1	2	2	1	2,48	2,48	2,48
PLOUVIEN	19	7,79	T	3,75	Tiers	1	2	2	1	3,75	3,67	2,91
			B	0,39	Bande enherbée	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			T	3,65	Cours d'eau	1	2	2	1	3,39	3,39	3,39
PLOUVIEN	20	10,15	T	10,15	Tiers	2	2	2	2	10,15	9,71	8,64
PLOUVIEN	21	4,18	T	4,18		2	2	2	2	4,18	4,18	4,18
PLOUVIEN	22	13,46	T	5,15		2	2	2	2	5,15	5,15	5,15
			T	4,24		2	2	2	2	4,24	4,24	4,24
			T	3,80	Tiers	2	2	2	2	3,80	3,80	3,48
			B	0,27	Bande enherbée 10 m	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
PLOUVIEN	23	13,80	T	13,80	Tiers, cours d'eau	2	2	2	2	13,67	13,67	13,65
PLOUVIEN	24	1,67	T	1,67		2	2	2	2	1,67	1,67	1,67
PLOUVIEN	25	1,40	T	1,40	Tiers, captage zone complémentaire P2	1	2	1	1	1,40	1,40	0,99
PLOUVIEN	26	3,63	T	3,63		2	2	2	2	3,63	3,63	3,63
PLOUVIEN	35	26,22	T	5,38	Captage, périmètre complémentaire P2	1	2	1	1	5,38	5,38	5,38
			T	20,84	Tiers, Cours d'eau et etang mais bois>10m	2	2	2	2	20,84	20,53	17,62
PLOUVIEN	37	1,37	AU	0,00	Autre utilisation	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
PLOUVIEN	38	2,25	T	2,25	Cours d'eau mais bois > 10 m	1	2	2	1	2,25	2,25	2,25
PLOUVIEN	39	2,20	T	2,20	Tiers	2	2	2	2	2,19	1,95	1,29
PLOUVIEN	40	0,84	T	0,84	Tiers - Étang mais bois> 10 m	2	2	2	2	0,84	0,82	0,44
PLOUVIEN	41	2,14	T	2,14	Tiers , étang mais bois>10m	2	2	2	2	2,14	1,54	0,14
PLOUVIEN	42	0,98	T	0,98	Tiers	2	2	2	2	0,98	0,72	0,10
PLOUVIEN	43	2,76	T	2,76	Tiers	1	2	2	1	2,76	2,66	1,84
PLOUVIEN	44	4,70	B	0,16	Bande enherbée	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			P	1,05	Cours d'eau	1	2	2	1	0,67	0,67	0,67
			T	2,73		1	2	2	1	2,62	2,62	2,62
			B	0,06	Bande enherbée	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
			T	0,70		1	2	2	1	0,53	0,53	0,53
SOUS-TOTAL		109,13		107,76						105,82	103,77	94,40
TOTAL		233,70		226,11						212,24	204,92	176,41

S.A.T : Surface Agricole Totale
S.A.U : Surface Agricole Utile

apt 0 = humide et/ou sans profondeur et/ou avec pente
apt 1 = Partiellement humide et/ou moyennement profond et/ou pente modérée
apt 2 = non humide et/ou avec profondeur et/ou sans pente

SPE	
Apt 0	0
Apt 1	99,23
Apt 2	105,69
	204,92

Récapitulatif	
P	Prairie non-épanable
T	Terre Labourable
P	Prairie Permanente
B	Bande Enherbée
Total	

Surface retenue
9,03
210,83
4,24
2,01
226,11

15 ml	50 ml	100 ml
0,00	0,00	0,00
209,26	201,94	173,43
2,98	2,98	2,98
0,00	0,00	0,00
212,24	204,92	176,41

TABLEAU DES SURFACES

GAEC DE LOPRE

BVAV + BV Phosphore	BVC	3/3
BVC + BV Phosphore	BVAV	
BV Phosphore	BVC + BVAV	
BVC + BVAV + BV Phosph		

Dossier N° 20140155

Commune	N° d'ilot	S.A.T.	Nat Ter	S.A.U. de l'ilot	Observations	Nature des sols				15 ml	50 ml	100 ml
						Hyd	Rét	Pente	Aptitude épanou.			
						Récapitulatif				15 ml	50 ml	100 ml
						BVAV				22,74	22,55	21,42
						Non défini				189,50	182,37	154,99
						Total				212,24	204,92	176,41

DIAGNOSTIC ANTI EROSIF

GAEC DE LOPRE

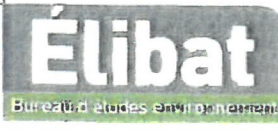
communes	N° d'ilot	SAU	facteur de risque	Niveau de risque	Mesures anti-érosives mises en place ou existantes
KERNILIS	1	17,63	Captage, périmètre complémentaire	Risque faible	Ilot dans le périmètre P2 de protection de captage avec une pente inférieure à 10 %. Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LE DRENNEC	2	1,81	Captage, périmètre complémentaire	Risque faible	Ilot dans le périmètre P2 de protection de captage avec une pente inférieure à 10 %. Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m - Ilot bordé de talus boisés qui sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux
KERNILIS	3	1,71	Cours d'eau au Nord	Risque faible	Une zone boisée de plus de 10 m de large sépare le cours d'eau de l'ilot - L'ilot est bordé d'un talus boisé côté Nord - La parcelle est plate
KERNILIS	4	2,68	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
KERNILIS	5	2,40	Captage, périmètre complémentaire	Risque faible	Ilot se trouvant dans le périmètre de protection P2 de captage. La pente est inférieure à 10 %. Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
KERNILIS	6	1,17	Captage, périmètre complémentaire	Risque faible	Ilot dans le périmètre P2 de protection de captage avec une pente inférieure à 10 %. Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LOC BREVALAIRE	7	4,19	Captage, périmètre complémentaire	Risque faible	Une partie de l'ilot se trouve dans le périmètre de protection P2 de captage. La pente est inférieure à 10 %. Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LOC BREVALAIRE	8	6,20	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m
LOC BREVALAIRE	9	1,41	Cours d'eau, Captage zone sensible	Risque moyen	Cet ilot est maintenu en herbe (prairie permanente) ce qui permet de favoriser le ralentissement des eaux de ruissellement et de filtrer les particules - Aucun apport organique sur cet ilot - Pas de risque
LOC BREVALAIRE	10	2,56	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LOC BREVALAIRE	11	1,23	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LOC BREVALAIRE	12	1,59	Cours d'eau	Risque faible	Présence d'une bande enherbée de 10 m de large de part et d'autre du cours d'eau - La bande enherbée permet de ralentir les eaux de ruissellement et de filtrer les particules
LOC BREVALAIRE	13	10,44	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m
LOC BREVALAIRE	14	10,40	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LOC BREVALAIRE	16	0,17	Cours d'eau, Captage zone sensible	Risque faible	Cet ilot est maintenu en herbe (prairie permanente) ce qui permet de favoriser le ralentissement des eaux de ruissellement et de filtrer les particules - Aucun apport organique sur cet ilot car périmètre de protection de captage (zone sensible) - Pas de risque
PLOUVIEN	17	7,11	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	18	2,48	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau est séparé de l'ilot par une zone en herbe de plus de 10 m de large qui ralentit les eaux de ruissellement et piège les sédiments. L'ilot est bordé de talus boisés sur la partie Nord et sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux
PLOUVIEN	19	7,79	Cours d'eau	Risque faible	Une bande enherbée de 10 m de large longe le cours d'eau au Nord - A l'Ouest maintient de la zone de protection des 35 m par rapport au cours d'eau - L'ilot est bordé de talus boisés notamment sur les parties Sud Nord et Ouest. Ces talus boisés sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux et protègent de l'érosion
PLOUVIEN	20	10,15	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	21	4,18	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	22	13,46	Cours d'eau à l'Ouest	Risque faible	Présence d'une bande enherbée de 10 m de large le long du cours d'eau, L'ilot est plat - Pas de risque
PLOUVIEN	23	13,80	Cours d'eau	Risque faible	Maintien de la zone tampon de 35 m autour du cours d'eau à l'Est. L'ilot est plat ce qui réduit les risques
PLOUVIEN	24	1,67	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	25	1,40	Captage, périmètre complémentaire	Risque faible	Ilot dans le périmètre P2 de protection de captage avec une pente inférieure à 10 %. Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	26	3,63	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LANARVILY	27	2,21	Cours d'eau, Captage périmètre complémentaire	Risque faible	Une partie de l'ilot se trouve dans le périmètre de protection P2 de captage. La pente est inférieure à 10 %. Le cours est séparé de l'ilot par une zone boisée de plus de 20 m de large. Cette zone boisée est un obstacle naturel au ruissellement des eaux et limite les risques
LE DRENNEC	28	0,48	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LE FOLGOET	29	3,71	proximité cours d'eau	Risque faible	Une partie en herbe de 10 m de large sépare l'ilot du cours d'eau, de plus l'ilot est bordé de talus boisés sur les faces Nord et Est, ces talus sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux ce qui limite les risques

LANARVILY	30	0,78	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
LANARVILY	31	0,54	Cours d'eau traversant l'îlot	Risque moyen	Cet îlot est maintenu en herbe (prairie permanente) ce qui permet de favoriser le ralentissement des eaux de ruissellement et de filtrer les particules - Aucun apport organique sur cet îlot - Pas de risque
LE DRENNEC	32	1,11	Cours d'eau, Captage zone sensible	Risque moyen	Cet îlot est maintenu en herbe (prairie permanente) ce qui permet de favoriser le ralentissement des eaux de ruissellement et de filtrer les particules - Aucun apport organique sur cet îlot - Pas de risque
LE DRENNEC	33	0,50	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	35	26,22	Cours d'eau, Captage périmètre complémentaire	Risque faible	Une partie de l'îlot se trouve dans le périmètre de protection P2 de captage. La pente est inférieure à 10 %. Les cours d'eau à l'Est et à l'Ouest sont séparés de l'îlot par une zone boisée de plus de 10 m de large avec des talus, l'étang est séparé de l'îlot par la route -
PLOUVIEN	37	0,00	Cours d'eau traversant l'îlot	Risque fort	Parcelle inapte à l'épandage - Cet îlot ne reçoit aucun apport organique et est maintenu en herbe pour favoriser le ralentissement des eaux de ruissellement et filtrer les particules
PLOUVIEN	38	2,25	Cours d'eau à l'Est	Risque faible	Une zone enherbée de plus de 10 m de large sépare le cours d'eau de l'îlot - Cette zone maintenue en herbe favorise le ralentissement des eaux de ruissellement et filtre les particules - La parcelle est plate
PLOUVIEN	39	2,20	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	40	0,94	étang	Risque faible	L'étang est séparé de l'îlot par une zone en herbe de plus de 10 m de large - L'îlot est plat - Pas de risque
PLOUVIEN	41	2,14	étang	Risque faible	L'étang est séparé de l'îlot par une zone en herbe de plus de 10 m de large - L'îlot est bordé sur la partie Nord par un talus boisé qui est un obstacle naturel au ruissellement des eaux
PLOUVIEN	42	0,98	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	43	2,76	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
PLOUVIEN	44	4,70	Cours d'eau	Risque faible	Présence d'une bande enherbée de 10 m de large le long des cours d'eau pour en séparer les parties épandables - Les bandes maintenues en herbe permettent de ralentir le ruissellement des eaux et de piéger les sédiments - La partie Nord de l'îlot est en prairie permanente qui piège les sédiments et évite leur transport vers les cours d'eau - pas de risque
KERNOUES	45	6,24	Cours d'eau traversant l'îlot	Risque faible	Une bande enherbée de 10 m de large de part et d'autre du cours d'eau permet de ralentir les eaux de ruissellement et de piéger les sédiments - L'îlot est bordé de talus boisés sur la majeure partie - L'îlot est plat
KERNOUES	46	8,26	Cours d'eau traversant l'îlot	Risque faible	Le cours d'eau traverse l'îlot dans une partie en prairie permanente qui ralentit les eaux de ruissellement et filtre les particules - L'îlot est plat - Pas de risque
KERNOUES	47	3,53	Cours d'eau au Nord	Risque faible	La partie de l'îlot se trouvant au Nord du cours d'eau n'est pas cultivée, la partie Sud sur une largeur de 25 m est en prairie ce qui favorise le ralentissement des eaux de ruissellement et filtre les particules, l'îlot est plat - Pas de risque
PLOUIDER	48	0,78	Cours d'eau	Risque moyen	Cet îlot est maintenu en herbe (prairie permanente) ce qui permet de favoriser le ralentissement des eaux de ruissellement et de filtrer les particules - Aucun apport organique sur cet îlot - Pas de risque
KERNOUES	49	6,47	Cours d'eau à l'Ouest	Risque faible	Une zone boisée de plus de 10 m de large sépare le cours d'eau de l'îlot - L'îlot est plat ce qui limite les risques
LANARVILY	72	0,94	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
KERNILIS	73	0,00	Cours d'eau, Captage zone sensible	Risque fort	îlot inapte à l'épandage, cet îlot n'est pas cultivé, il n'y a aucun apport organique - Pas de risque
KERNILIS	74	2,43	Cours d'eau, Captage zone sensible	Risque fort	îlot inapte à l'épandage, cet îlot n'est pas cultivé, il n'y a aucun apport organique - Pas de risque
KERNILIS	75	8,09	Cours d'eau, Captage périmètre complémentaire	Risque faible	îlot dans le périmètre P2 de protection de captage avec une pente inférieure à 10 %. Le cours d'eau au Nord est séparé de l'îlot par une zone boisée de plus de 10 m de large, cette zone boisée est un obstacle naturel au ruissellement des eaux - Pour la partie de l'îlot la plus proche du cours d'eau, Présence d'une parcelle en bande enherbée qui sert à ralentir les eaux de ruissellement et à piéger les sédiments
KERNILIS	78	1,77	Captage, périmètre complémentaire	Risque faible	îlot dans le périmètre P2 de protection de captage avec une pente inférieure à 10 %, Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 50 m
KERNILIS	82	2,90	Cours d'eau, Captage zone sensible	Risque fort	îlot inapte à l'épandage, cet îlot n'est pas cultivé, il n'y a aucun apport organique - Pas de risque

224,09

Réalisé par le bureau d'études ELIBAT

X	REPRISE
	VALIDATION PAR L'ELEVEUR
	PASSAGE SUR LE TERRAIN



Dossier : 20140155

EARL DE LOPRE

Date : 01/12/2014

Parcelles

- Parcelle
- Bande enherbée
- Etang
- Bois
- Prairie Permanente
- Non-épanodable
- Non-épanodable - 50m tiers
- Non-épanodable - 100m tiers

Bâti

- Bâti épanodable
- Bâti indifférencié

Talus



Puits / Sources



Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

Zones de baignade



Pisciculture



Surface en eau



Périmètre de captage

- Éloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché - ZC
- Rapproché - ZS
- Bande enherbée

Zones conchylicoles



Zones conchylicoles 500m



Zones urbaines



Natura 2000





Élibat
Bureau d'études environnement

Dossier : 20140155



EARL DE LOPRE

Date : 01/12/2014

Parcelles

-  Parcelle
-  Bande enherbée
-  Etang
-  Bois
-  Prairie Permanente
-  Non-épardable
-  Non-épardable - 50m tiers
-  Non-épardable - 100m tiers

Bâti

-  Bâti épardable
-  Bâti indifférencié

Talus



Puits / Sources



Cours d'eau

-  Intermittent
-  Permanent

Zones de baignade









Pisciculture



Surface en eau



Périmètre de captage

-  Éloigné
-  Immédiat
-  Rapproché
-  Rapproché - ZC
-  Rapproché - ZS
-  Bande enherbée

Zones conchylicoles



Zones conchylicoles 500m

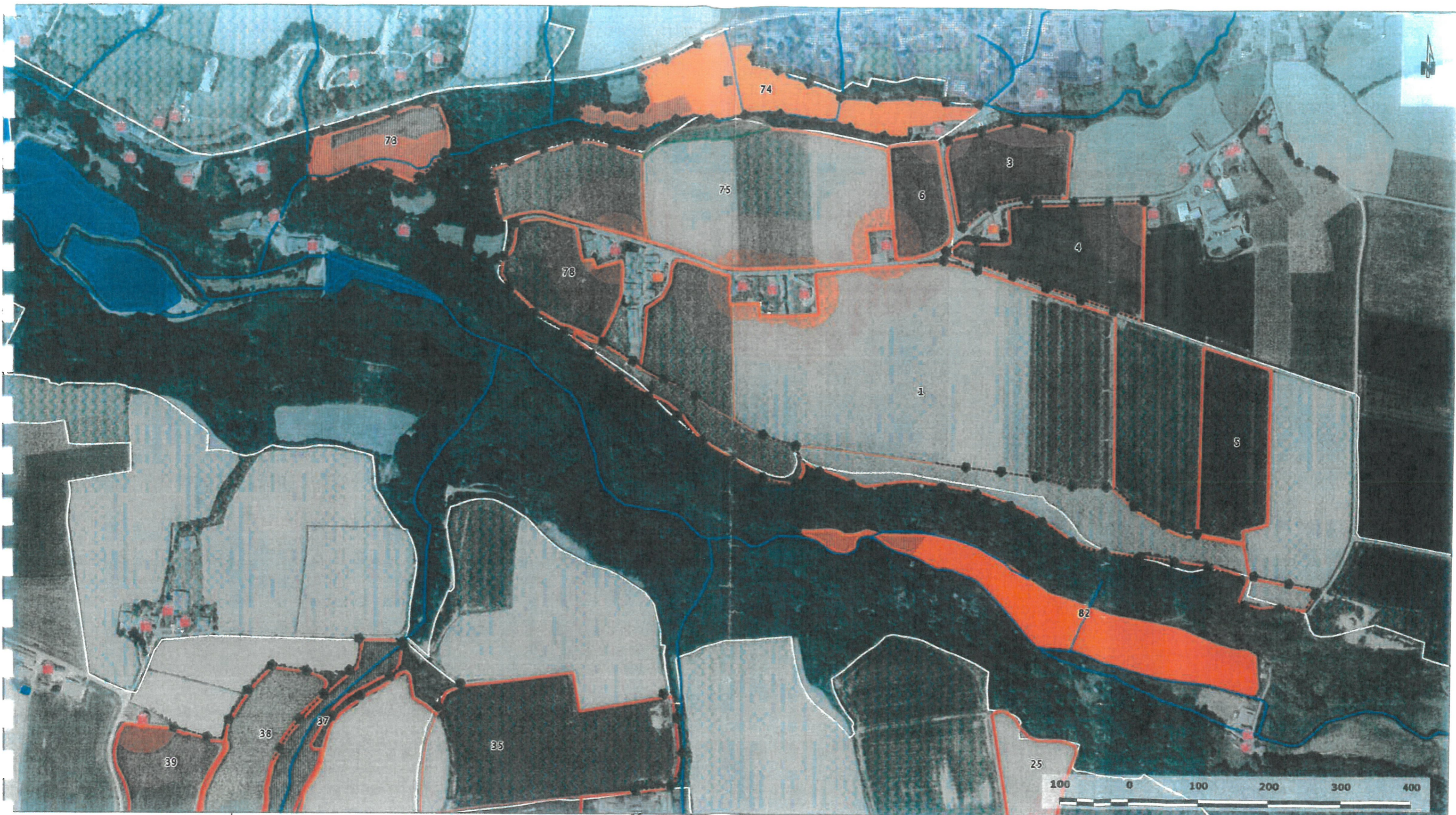


Zones urbaines



Natura 2000





Dossier : 20140155
 GAEC DE LOPRE
 Date : 24/12/2014

Parcelles

- Parcelle
- Bande enherbée
- Etang
- Bois
- Prairie Permanente
- Non-épan-dable
- Non-épan-dable - 50m tiers
- Non-épan-dable - 100m tiers

Bâti

- Bâti épan-dable
- Bâti indifférencié

Talus

-

Puits / Sources

-

Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

Zones de baignade

-

Pisciculture

-

Surface en eau

-

Périmètre de captage

- Éloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché - ZC
- Rapproché - ZS
- Bande enherbée

Zones conchylicoles

-

Zones conchylicoles 500m

-

Zones urbaines

-

Natura 2000

-



Dossier : 20140155

EARL DE LOPRE

Date : 05/12/2014

Parcelles

- Parcelle
- Bande enherbée
- Etang
- Bois
- Prairie Permanente
- Non-épanable
- Non-épanable - 50m tiers
- Non-épanable - 100m tiers

Bâti

- Bâti épanable
- Bâti indifférencié

Talus

-

Puits / Sources

-

Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

Zones de baignade

-

Pisciculture

-

Surface en eau

-

Périmètre de captage

- Éloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché - ZC
- Rapproché - ZS
- Bande enherbée

Zones conchylicoles

-

Zones conchylicoles 500m

-

Zones urbaines

-

Natura 2000

-



Dossier : 20140155
 EARL DE LOPRE
 Date : 05/12/2014

Parcelles Parcelle Bande enherbée Etang Bois Prairie Permanente Non-épan-dable Non-épan-dable - 50m tiers Non-épan-dable - 100m tiers	Bâti Bâti épan-dable Bâti indifférencié Talus Puits / Sources 	Cours d'eau Intermittent Permanent Zones de baignade Pisciculture Surface en eau 	Périmètre de captage Éloigné Immédiat Rapproché Rapproché - ZC Rapproché - ZS Bande enherbée	Zones conchylicoles Zones conchylicoles 500m Zones urbaines Natura 2000
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Dossier : 20140155

EARL DE LOPRE

Date : 04/12/2014

Parcelles

- Parcelle
- Bande enherbée
- Etang
- Bois
- Prairie Permanente
- Non-épannable
- Non-épannable - 50m tiers
- Non-épannable - 100m tiers

Bâti

- Bâti épannable
- Bâti indifférencié

Talus



Puits / Sources



Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

Zones de baignade



Pisciculture



Surface en eau



Périmètre de captage

- Éloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché - ZC
- Rapproché - ZS
- Bande enherbée

Zones conchylicoles



Zones conchylicoles 500m



Zones urbaines



Natura 2000





Dossier : 20140155

EARL DE LOPRE

Date : 04/12/2014

Parcelles

- Parcelle
- Bande enherbée
- Etang
- Bois
- Prairie Permanente
- Non-épan-dable
- Non-épan-dable - 50m tiers
- Non-épan-dable - 100m tiers

Bâti

- Bâti épan-dable
- Bâti indifférencié

Talus



Puits / Sources



Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

Zones de baignade



Pisciculture



Surface en eau



Périmètre de captage

- Éloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché - ZC
- Rapproché - ZS
- Bande enherbée

Zones conchylicoles

- Zones conchylicoles
- Zones conchylicoles 500m

Zones urbaines



Natura 2000





Élibat
Bureau d'études environnementales

Dossier : 20140155

EARL DE LOPRE

Date : 01/12/2014

Parcelles

-  Parcelle
-  Bande enherbée
-  Etang
-  Bois
-  Prairie Permanente
-  Non-épanable
-  Non-épanable - 50m tiers
-  Non-épanable - 100m tiers

Bâti

-  Bâti épanable
-  Bâti indifférencié

Talus

- 

Puits / Sources

- 

Cours d'eau

-  Intermittent
-  Permanent

Zones de baignade

- 







Pisciculture

- 

Surface en eau

- 

Périmètre de captage

-  Éloigné
-  Immédiat
-  Rapproché
-  Rapproché - ZC
-  Rapproché - ZS
-  Bande enherbée

Zones conchylicoles

- 

Zones conchylicoles 500m

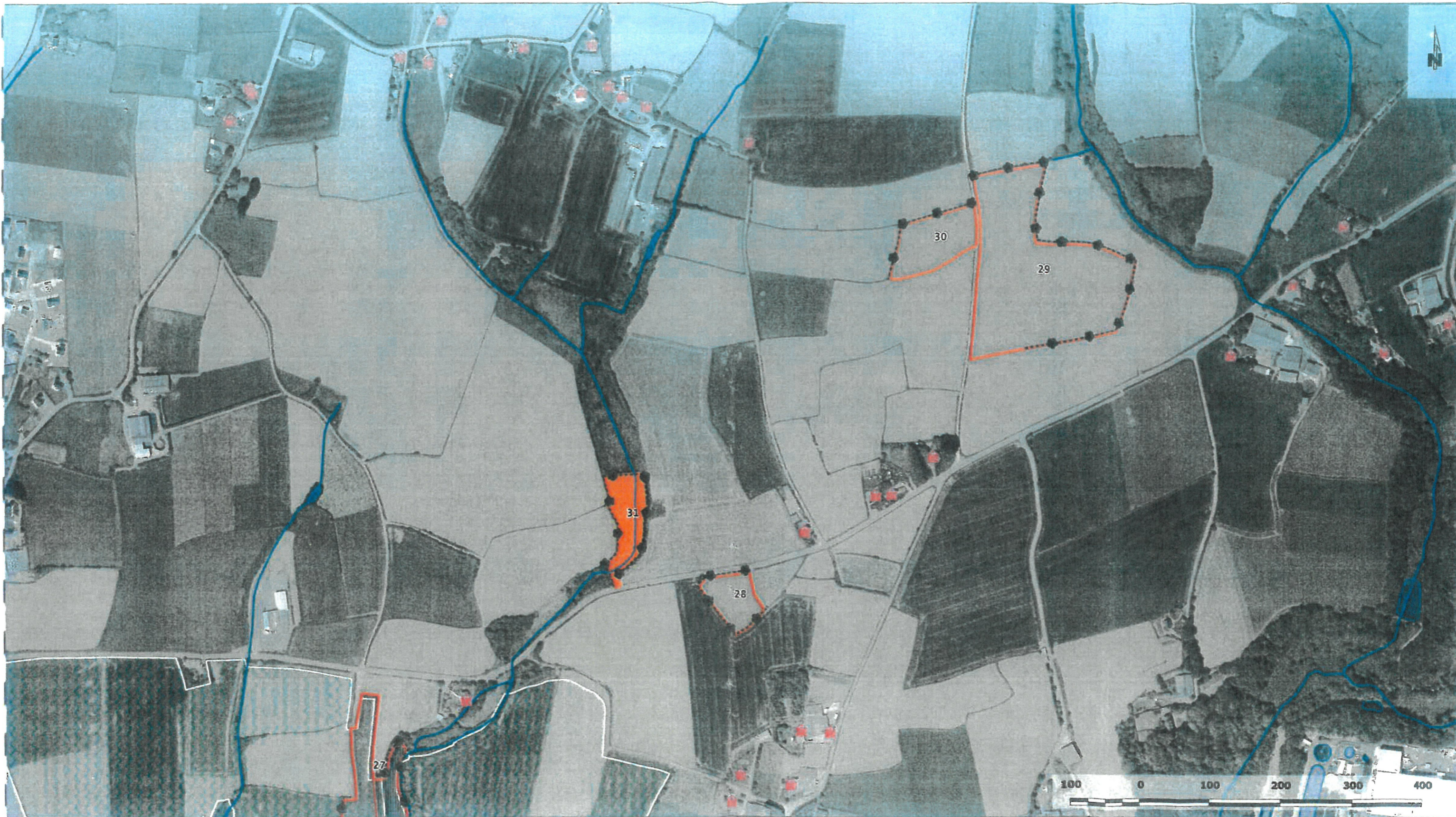
- 

Zones urbaines

- 

Natura 2000

- 



Élibat
Bureau d'études environnementales

Dossier : 20140155

EARL DE LOÏRE

Date : 01/12/2014

Parcelles

- Parcelle
- Bande enherbée
- Etang
- Bois
- Prairie Permanente
- Non-épan-dable
- Non-épan-dable - 50m tiers
- Non-épan-dable - 100m tiers

Bâti

- Bâti épan-dable
- Bâti indifférencié

Talus



Puits / Sources



Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

Zones de baignade



Pisciculture



Surface en eau



Périmètre de captage

- Éloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché - ZC
- Rapproché - ZS
- Bande enherbée

Zones conchylicoles



Zones conchylicoles 500m

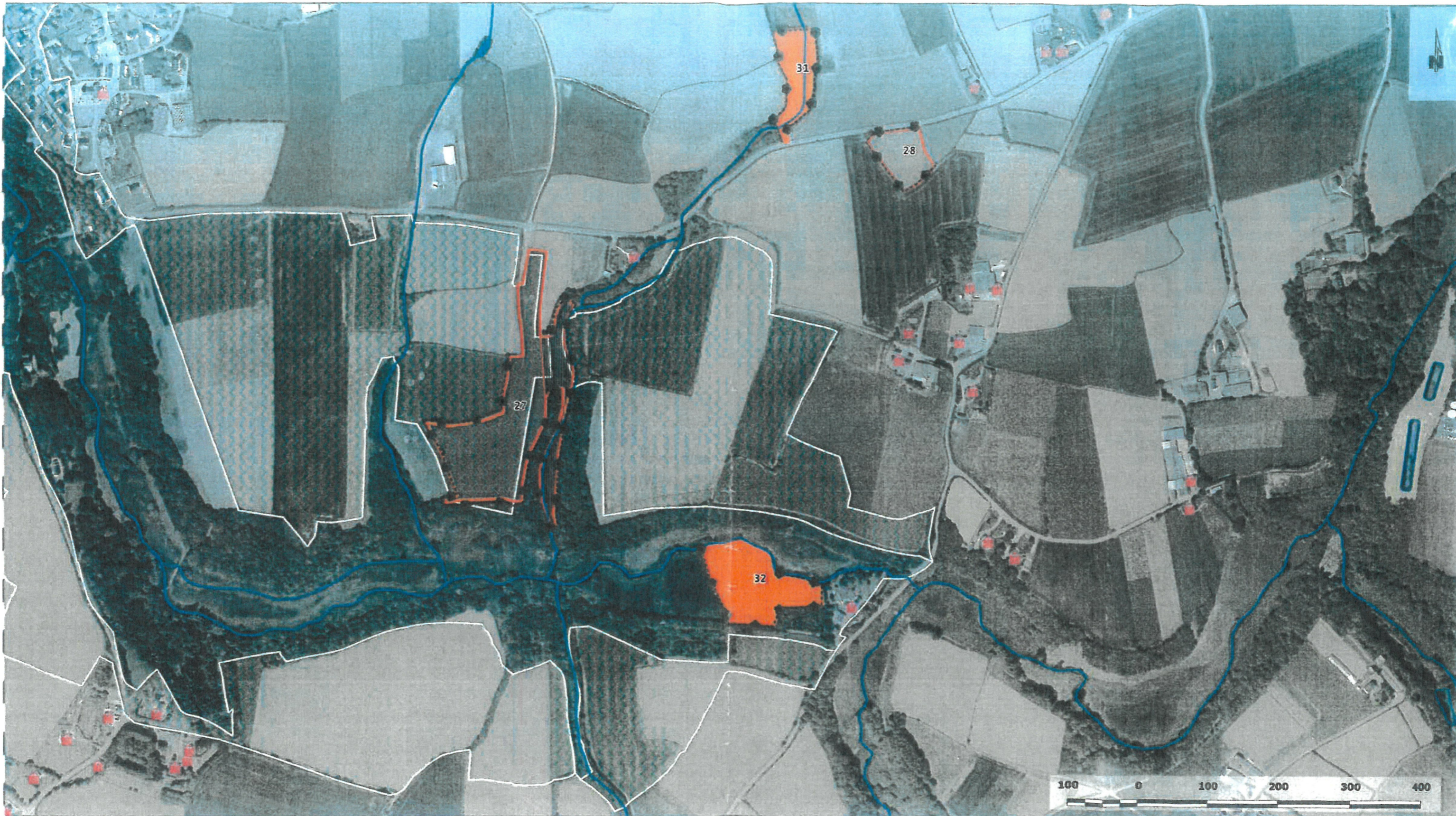


Zones urbaines



Natura 2000





Élibat
Bureau d'études environnementales

Dossier : 20140155

EARL DE LOPRE

Date : 01/12/2014

Parcelles

- Parcelle
- Bande enherbée
- Etang
- Bois
- Prairie Permanente
- Non-épan-dable
- Non-épan-dable - 50m tiers
- Non-épan-dable - 100m tiers

Bâti

- Bâti épan-dable
- Bâti indifférencié

Talus

-
- Puits / Sources**
-

Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

Zones de baignade



Pisciculture



Surface en eau



Périmètre de captage

- Éloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché - ZC
- Rapproché - ZS
- Bande enherbée

Zones conchylicoles



Zones conchylicoles 500m



Zones urbaines



Natura 2000





Dossier : 20140155



EARL DE LOPRE

Date : 01/12/2014

Parcelles

-  Parcelle
-  Bande enherbée
-  Etang
-  Bois
-  Prairie Permanente
-  Non-épanable
-  Non-épanable - 50m tiers
-  Non-épanable - 100m tiers

Bâti

-  Bâti épanable
-  Bâti indifférencié

Talus



Puits / Sources



Cours d'eau

-  Intermittent
-  Permanent

Zones de baignade









Pisciculture



Surface en eau



Périmètre de captage

-  Éloigné
-  Immédiat
-  Rapproché
-  Rapproché - ZC
-  Rapproché - ZS
-  Bande enherbée

Zones conchylicoles



Zones conchylicoles 500m



Zones urbaines



Natura 2000

